

Département  
de la Moselle

Arrondissement de  
Sarreguemines

Conseillers  
en fonction : 13

Conseillers  
présents : 11

**COMMUNE DE PHILIPPSBOURG**

---

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

Séance du 27 novembre 2020

REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE  
DE SARREGUEMINES, le

08 DEC. 2020

**Vu le code général des collectivités territoriales,**

L'an deux mille vingt, le vingt-sept novembre, à 20h00, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle polyvalente, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire en date du 23 novembre 2020 en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales. (CGCT)

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Mathieu MULLER, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Les adjoints : M. Thierry MONDAUD (1<sup>er</sup> adjoint), M. Stéphane WIMMERS (2<sup>ème</sup> adjoint), Mme. Rachel KLEIN (3<sup>ème</sup> adjointe), M. Nicolas BENE, M. Hervé RISSER, M. Luc RIEDINGER, Mme. Liliane GEHRES, Mme Laëtitia KAISER, M. Laurent LEBON, M. Olivier LEINGANG.

Procurations :

M. Antoine ROSER à M. Thierry MONDAUD

Mme. Virginie GRUSSI à Mme Laëtitia KAISER

Le quorum étant atteint la séance peut débuter valablement.

Le conseil a choisi pour secrétaire M. Stéphane WIMMERS.

**AFFAIRES FINANCIERES**

**Point 6.1 : Tarif salles communales**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les tarifs applicables à ce jour concernant la location de la salle l'Atelier, de la salle des seniors ainsi que de la salle des jeunes.

Il propose les tarifs indiqués ci-dessous, applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

• **Salle l'Atelier**

Type de location	Philippsbourg	Extérieurs
<b>Mariage, communion, baptême, fêtes</b> <b>Salle rangée, vaisselle propre</b> Forfait location salle et bar + nettoyage (4h) + eau et électricité Forfait lendemain Chauffage facturé au réel	200 60	305 60
<b>Associations</b> Forfait location salle et bar + nettoyage (4h) <i>Chaque association Philippsbourgeoise a droit à deux locations gratuites par an (hors Messti)</i>	120	305

<b>Consommations facturées au réel</b> <b>Forfait nettoyage</b> Le locataire à titre gratuit peut être contraint de quitter les lieux à 10h00 le lendemain du jour de location en cas de nécessité constatée par le Maire (autre location, réunion publique, ...), la location gratuite s'entendant pour un seul jour <b>Location à l'heure (entraînements, réunions, etc.)</b> <i>Chaque association Philippsbourgeoise a droit à un créneau hebdomadaire gratuit</i>	60	60
<b>Kirwe</b> Forfait location salle et bar + nettoyage (4h) pour 3 jours Consommations facturées au réel	200	/
<b>Bar</b>	105	
<b>Forfait Après-midi ( tout compris )</b> En semaine et 4 heures maximum	50	
<b>Consommations</b>		
Eau	1,50 € / m3	
Electricité	0,185 € / kwh	
Chauffage	0,06 € / kwh	
Nettoyage (au-delà du forfait de 4h)	20 € /h	

- **Salle des Séniors**

- Location une journée : 125 € (y compris nettoyage, le chauffage, électricité, eau)
- Forfait après-midi en semaine maximum quatre heures : 50 €
  - Gratuité pour les réunions publiques en vue des élections municipales, départementales et régionales ; cette gratuité est limitée à une réunion par liste déposée en sous-préfecture et par tour de scrutin. L'accord pourra être délivré par le Maire sur demande écrite, sous réserve des nécessités liées à la gestion du domaine communal.
  - Gratuité pour les assemblées générales et les réunions de comité des associations ayant leur siège à Philippsbourg.

- **Salle des jeunes**

Location : 50 €  
 Chauffage : 30€ forfaitaire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** d'appliquer les tarifs tels qu'indiqués ci-dessus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Pour extrait conforme.

Le Maire  
  
 Mathieu MÜLLER

Philippsbourg, le 4 décembre 2020.

Publié et/ou adressé à la Sous-Préfecture le 4 décembre 2020.

Exécutoire de plein droit conformément aux dispositions de la loi n°82-623 du 22/07/1982